

**SYNCHRONY MARKET FUNDS
- Synchrony Swiss Equity**

**Fonds de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels »
Modification du contrat de fonds**

Référence est faite à la publication du 23 janvier 2023 concernant des modifications du contrat de fonds de l'ombrelle SYNCHRONY MARKET FUNDS.

En complément de cette publication, la direction du fonds et la banque dépositaire souhaitent informer les porteurs de parts du compartiment Synchrony Swiss Equity de ce qui suit.

Depuis le 25 octobre 2022, le compartiment est subdivisé en quatre classes de parts A, I, C et Z. Seules les classes de parts A et C sont actuellement ouvertes. Des rétrocessions pour indemniser les activités de promotion de la vente ne sont prévues que pour la classe de parts A, à l'exclusion des classes de parts I, C et Z. C'est donc par inadvertance que le § 20 chiffre 1 du contrat de fonds en vigueur prévoit des rétrocessions pour toutes les classes de parts du compartiment.

Cette inadvertance sera corrigée lors de l'entrée en vigueur du nouveau contrat de fonds et n'aura aucun impact pour les porteurs de parts actuels des classes de parts A et C.

Les porteurs de parts sont informés que la présente publication ne fait courir aucun nouveau délai pour faire valoir des objections au sens de l'art. 27 al. 3 LPCC.

Le texte intégral des modifications, les nouveaux prospectus et contrat de fonds ainsi que les documents d'informations clés sont disponibles gratuitement auprès de la direction du fonds.

Direction du fonds :
GERIFONDS SA, Rue du Maupas 2, 1004 Lausanne

Banque dépositaire :
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne